



DÉFISCALISATION DES DON

BANQUET DES AMIS DU CAPC
POUR L'ACQUISITION D'UNE ŒUVRE POUR LA COLLECTION DU CAPC
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE BORDEAUX

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

M/Mme _____

Société _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

Tél _____

Email _____

NE PEUT ASSISTER

mais souhaite faire un don de

(Règlement par chèque à l'ordre des Amis du Capc)

PLACE INDIVIDUELLE

350€

montant défiscalisable :
210€ (entreprises) / 231€ (particuliers)

**OFFRE RÉSERVÉE AUX AMIS DU CAPC
DEUX PLACES**

350€

montant défiscalisable :
210€ (entreprises) / 231€ (particuliers)
Pour devenir membre des Amis du Capc
contactez alice@amisducapc.com

**OFFRE RÉSERVÉE AUX MEMBRES
DE L'UNION DES GRANDS CRUS
DE BORDEAUX**

DEUX PLACES

450€

montant défiscalisable :
270€ (entreprises) / 297€ (particuliers)

DIX PLACES

3000€

montant défiscalisable :
1800€ (entreprises) / 1980€ (particuliers)

Dans le cadre de la législation en vigueur en France,
les dons versés donnent droit à une réduction d'impôt.
Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal rempli
et retourné par les Amis du Capc.

LESAMISDUCAPC

Capc Musée d'art contemporain de Bordeaux
7 rue Ferrère - 33000 - Bordeaux

Tel : + 33 (0)6 46 28 31 89 / alice@amisducapc.com

Association déclarée loi 1901 n°17102/0047 J.O. du 23-11-02